



LETTRE ÉCONOMIQUE DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 16 – Mars & Avril 2023

Sommaire

➤ LIBYE

- Publication du « Macro Poverty Outlook » de la Banque Mondiale pour l'année 2022
- La Libye poursuit le renforcement de son secteur des hydrocarbures

➤ TUNISIE

- L'absence d'accord avec le FMI place les partenaires dans l'expectative
- La Tunisie risque d'être confrontée à des difficultés d'approvisionnement en céréales en 2023
- Les autorités tunisiennes ambitionnent de faire de la Tunisie un hub régional pour la production d'hydrogène vert
- Contribution des entreprises françaises au développement de l'économie tunisienne
- Inauguration de la ligne E du Réseau ferroviaire rapide (RFR) du Grand Tunis
- Tenue d'un dialogue numérique sur la souveraineté numérique entre les autorités françaises et tunisiennes le 7 mars 2023

Editorial

En dépit d'une accalmie en début d'année grâce à la baisse des cours internationaux du brut et des céréales, aux bons résultats du tourisme et des transferts de la diaspora, et la bonne tenue des recettes fiscales, les inquiétudes persistent sur la capacité de la Tunisie à financer son déficit courant et à couvrir les besoins de financements de l'Etat. Et ce d'autant plus que les perspectives 2023 sont menacées par les conséquences d'une forte sécheresse qui risque de diviser la récolte céréalière par trois ou quatre et par un début de tension sur les liquidités des banques, sursollicitées par l'Etat.

Dans ce contexte, aucun progrès n'est constaté vers l'adoption d'un programme de réformes que la Tunisie a préparé avec le FMI, plaçant ses principaux partenaires de la Tunisie dans l'expectative. Il reste urgent que la Tunisie s'engage résolument dans la voie des réformes pour retrouver des marges de manœuvre en termes d'investissement. Au-delà du remboursement des échéances de dette à court terme, l'enjeu pour le pays est de rester attractif et compétitif à moyen et long terme.

Fanny Labarthe

LIBYE

Actualités macroéconomiques

➤ Publication du « *Macro Poverty Outlook* » de la Banque Mondiale pour l'année 2022

Si l'activité de la Banque mondiale en Libye se limite à ce stade à de l'assistance technique et à la production de données et d'analyses à même de favoriser l'élaboration d'une stratégie nationale de développement et de stimuler le dialogue entre l'ensemble des parties prenantes, son implication se renforce, à travers « le forum des partenaires du développement », organisé chaque trimestre à Tripoli.

Pour l'année 2022, la Banque mondiale relève une contraction de l'économie de 1,2% en raison des blocages pétroliers intervenus entre avril et juillet, en dépit d'une politique expansionniste de dépenses publiques, en hausse de 49%, tirées par les salaires de la fonction publique, en hausse de 53%. La hausse des prix alimentaires notamment liée à la guerre en Ukraine a accru la pression sur les ménages vulnérables. L'économie libyenne demeure largement dépendante du secteur des hydrocarbures et met la Libye à la merci des interruptions de production ou d'une baisse globale des prix.

Le secteur non-pétrolier a, lui, connu une croissance de 15%, porté par les dépenses publiques importantes débloquées par le gouvernement de Tripoli (subventions, allocations, projets d'infrastructures). Alors que le taux d'inflation officiel, qui ne mesure partiellement l'évolution des prix qu'à Tripoli s'élève à 4% fin 2022, **le panier de dépenses minimum de survie, privilégié par la Banque mondiale indique que les prix ont atteint un pic de 38,7% d'inflation en glissement annuel en avril 2022, avant de se stabiliser à 20,7% à la fin de l'année.**

L'absence d'unité et de transparence dans les finances publiques a créé de sérieuses difficultés dans l'allocation des dépenses en 2022, entraînant de l'incertitude économique. Le Gouvernement d'unité nationale (GUN) a rapporté un excédent budgétaire de 2,5% du PIB en 2022, les salaires représentant 25,4% du PIB libyen, contre 16,8% pour les subventions (en forte hausse). Les revenus ont augmenté de 26,3%, tirés par les exportations d'hydrocarbures qui ont représenté 98% des

revenus totaux. En dépit d'un niveau élevé, la dette publique, estimée à 70,4% du PIB, est considérée comme soutenable dans un contexte de stabilisation de la production pétrolière.

En raison du fort degré d'incertitude et des fragilités caractérisant la Libye, la Banque mondiale se refuse à publier des prévisions quantitatives, dans un contexte où l'avenir économique du pays repose essentiellement sur les avancées en matière de paix et de stabilité. **La Banque mondiale table néanmoins sur la persistance d'un équilibre fragile de la situation avec une poursuite des investissements et des dépenses de maintenance dans le secteur des hydrocarbures, ainsi qu'une croissance du secteur hors-hydrocarbures** porté par la croissance des dépenses du GUN. Les risques demeureront élevés en raison de la persistance de la division institutionnelle du pays qui nuira notamment à la délivrance des services essentiels à la population. Un ralentissement de l'économie mondiale engendrant une baisse de la demande en hydrocarbures pourrait également nuire aux équilibres budgétaires, à la croissance et aux réserves en devises.

Actualités sectorielles

➤ La Libye poursuit le renforcement de son secteur des hydrocarbures

Après le blocus pétrolier intervenu entre avril et juillet 2022 et ayant coûté à la Libye environ 3,5 Md USD, l'équilibre fragile trouvé par la nomination de Farhat Bengdara à la tête de la National Oil Corporation (NOC) a permis de maintenir un niveau de production stable autour de 1,2 M barils de pétrole par jour (b/j). **Pour le premier trimestre 2023, les chiffres de la NOC indiquent une production de 106 M de barils et de près de 3,2 Md de m3 de gaz naturel.**

Au-delà de l'accord gazier ENI-NOC signé fin janvier 2023 qui prévoit un investissement de 8 Md USD à moyen terme, **plusieurs annonces récentes témoignent de la reprise progressive des investissements.** L'espagnol Repsol a par exemple annoncé une campagne d'exploration dans deux blocs des champs de Sharara (sud-ouest libyen). La remise en opération prochaine des champs de Mabrouk par TotalEnergies, qui avaient été détruits par l'organisation état islamique en 2015 est également une illustration du renforcement de l'engagement des énergéticiens étrangers auprès de leur partenaire libyen, la NOC, **qui a obtenu en 2022 un**

budget exceptionnel de 34 Md LYD (environ 7 Md USD).

Dans le domaine aval, le 26 mars dernier, Zallaf, filiale de la NOC a signé un contrat avec l'entreprise américaine Honeywell UOP pour la construction d'une raffinerie à Ubari (capacité prévue de 30 000 b/j) dans le sud-ouest libyen. Le projet, d'un montant de 600 M USD selon la NOC, devrait être achevé en mars 2026 et fournir le marché intérieur libyen en gazole, kérosène ou GPL. **Le secteur du raffinage, fortement endommagé au cours des dix dernières années, fait partie des priorités affichées de la NOC.** Les cinq raffineries libyennes ont produit en 2021 environ 89 000 b/j, soit seulement un tiers de la consommation libyenne, alors que leur capacité théorique s'élève à 380 000 b/j. L'accord NOC/Honeywell prévoirait également des solutions de capture de gaz, un enjeu majeur en Libye. Un rapport du Forum des pays exportateurs de gaz a en effet pointé qu'en 2021, sur les 31,17 Md de m³ de gaz naturel produits, seulement 8,96 Md m³ ont été consommés localement et 3,23 Md m³ exportés vers l'Italie via Greenstream, soit une perte de 61%. **Selon la Banque Mondiale, la Libye demeurerait en 2022 le 8^{ème} plus mauvais élève mondial en matière de torchage de gaz (5,4 Md m³).**

matière de renforcement de production pétrolière et gazière seront autrement plus difficiles.



Autour de l'objectif ambitieux de parvenir à une production de 2 M b/j à l'horizon 2027 dans le pays disposant des plus grandes réserves pétrolières d'Afrique, la NOC déploie également une stratégie visant à davantage exploiter son potentiel gazier et annonce vouloir davantage prendre en compte les enjeux environnementaux (ENR, capture de CO₂)

L'accord politique trouvé avec la nomination de M. Bengdara, l'implication des partenaires étrangers et les fonds débloqués pour la maintenance ont permis d'atteindre une stabilité fragile en matière de production. Les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs fixés en

TUNISIE

Actualités macroéconomiques

➤ L'absence d'accord avec le FMI place les partenaires dans l'expectative

Les assemblées annuelles de printemps du FMI se sont conclues sans avancées vers l'adoption d'un programme FMI pour la Tunisie. Le besoin de financement additionnel pour 2023 non couvert avait conduit au retrait de l'examen en CA du FMI en décembre dernier de la FEC qui bénéficiait d'un « Staff Level Agreement » depuis octobre. En dépit d'efforts des partenaires pour mobiliser les financements additionnels nécessaires, l'adoption d'une facilité élargie de crédit (FEC) du FMI de 1,9 Mds USD sur 4 ans bute toujours sur l'absence de progrès dans la mise en œuvre des réformes préalables agréées, telle la hausse du prix des carburants, et le rejet par le président du programme, qualifié explicitement le 6 avril dernier de « diktat ».

Les dernières évolutions politiques n'ont fait que renforcer l'attentisme des partenaires, à l'image du report par la Banque mondiale de l'examen en conseil d'administration de son Cadre de partenariat pays (CPF) avec la Tunisie (2023-2027), qui devait se tenir le 21 mars. Ce report fait suite à la récente charge menée contre les migrants subsahariens suite au discours du président du 21 février dernier, jugée incompatible avec les valeurs défendues par la Banque. Si ce report ne remet pas en cause la poursuite des programmes en cause, il ne pourra y avoir de nouvelle aide budgétaire sans validation du CPF qui pourrait finalement intervenir en juin prochain. La loi de finance a identifié pour 2023, environ 380 MUSD de prêts budgétaires de la Banque mondiale.

Ce contexte risque d'accroître la pression sur la situation financière de la Tunisie en dépit d'une conjoncture de début d'année plus favorable. La baisse relative des cours du brut et des céréales, la bonne tenue du taux de change et la bonne orientation des recettes du tourisme et des transferts des non-résidents desserrent les contraintes sur les équilibres extérieurs et budgétaires et atténuent les craintes sur la capacité de la Tunisie à subvenir à ses besoins de financement et à maintenir ses réserves de change au-delà de 90 jours sur les prochains mois. Les tensions de liquidité s'accroissent cependant sur le système financier domestique et les

incertitudes iront croissantes au fur et à mesure que les principales échéances de remboursement de dette extérieure, concentrées sur le 2^e semestre se rapprocheront. Cette situation accroît par ailleurs la vulnérabilité de la Tunisie à l'impact de nouveaux chocs, tel que les conséquences de la sécheresse actuelle sur les perspectives de récoltes et d'importations céréalières.

➤ La Tunisie risque d'être confrontée à des difficultés d'approvisionnement en céréales en 2023

L'approvisionnement en céréales de la Tunisie a été perturbé par le conflit russo-ukrainien en 2022 en raison principalement du renchérissement du coût des importations que l'Etat tunisien n'était plus en capacité de payer en raison de la grave crise financière qui l'affecte. Au second semestre 2022, la situation du marché céréalier en Tunisie s'est détendue grâce aux prêts des bailleurs de fonds, d'un montant total cumulé d'environ 350 M€, qui ont permis au pays de s'approvisionner de manière relativement fluide.

Toutefois, faute d'un accord avec le FMI, les finances publiques tunisiennes sont toujours autant sous pression et la situation financière de l'Office des céréales (OTC) est toujours aussi dégradée. **La question du financement des approvisionnements en céréales est d'ores et déjà posée pour 2023.** L'OTC va de nouveau avoir de grandes difficultés pour financer ses achats de céréales dont les besoins vont être croissants pour compenser la baisse importante de la récolte céréalière, principalement en blé dur induite par la sécheresse qui sévit en Tunisie : selon le syndicat agricole UTAP, la récolte céréalière ne dépasserait pas cette année 250 000 t contre 740 000 l'an dernier.

Dans ces conditions, la Tunisie risque de se tourner à nouveau vers les bailleurs de fonds pour son approvisionnement en céréales en 2023. En ce sens, l'ambassadeur américain, Joey Hood, s'est adressé aux Tunisiens à l'occasion de la fête de l'Aïd le 21 avril 2023, pour annoncer l'arrivée d'une cargaison de 25.000 tonnes de blé dur en provenance des Etats Unis.

Actualités sectorielles

➤ Les autorités tunisiennes ambitionnent de faire de la Tunisie un *hub* régional pour la production d'hydrogène vert

La première version de la stratégie hydrogène vert de la Tunisie a été transmise au gouvernement pour étude le 22 mars dernier. Celle-ci a été rédigée par la GIZ, mandatée par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (MBZ) en partenariat avec le ministère tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Energie. Le développement de l'hydrogène vert en Tunisie s'insère dans une vision stratégique du pays en matière de développement des énergies renouvelables.

La Tunisie dispose de nombreux avantages pour le développement des ENR, notamment un taux d'ensoleillement important ainsi qu'un grand potentiel éolien terrestre et offshore. La Tunisie bénéficie également d'un réseau gazier étendu et relativement performant qui comprend notamment le « Gazoduc Trans-tunisien » qui relie l'Algérie à l'Italie à travers la Tunisie.

En dehors de quelques projets pilotes, tels que le projet de FASEP à Gabès impliquant l'entreprise française Volitalia et la Société tunisienne de l'électricité et du Gaz (STEG), le secteur de l'hydrogène n'existe quasiment pas en Tunisie à ce jour et tout est à construire. Les investissements nécessaires pour développer le secteur sont gigantesques. En effet, la production d'1 M tonne d'hydrogène vert nécessiterait des investissements à hauteur de 25 Mds EUR.

Si la stratégie hydrogène de la Tunisie ne devrait pas être publiée avant 2024, l'objectif des autorités est clair : développer des capacités de production afin d'exporter massivement l'hydrogène vert tunisien vers l'Europe. La production d'hydrogène représenterait pour les autorités tunisiennes une source de devise appréciable compte tenu de la situation budgétaire du pays. A ce jour, l'utilisation de l'hydrogène au niveau national reste très limitée même si des projets dans le domaine de la production d'ammoniac pourraient voir le jour. En effet, la Tunisie est le deuxième plus grand importateur d'ammoniac en Afrique après le Maroc et importe actuellement une grande partie de son ammoniac de la Russie et de l'Italie principalement afin

de produire des engrais. La production locale d'ammoniac à partir d'hydrogène permettrait donc au pays de baisser ses importations et de réduire son déficit commercial.

Toutefois, les coûts des équipements (électrolyseur, stockage de l'H₂, pipelines etc.) sont aujourd'hui exorbitants et pourraient freiner le développement du secteur. La mobilisation du secteur privé (voir des bailleurs internationaux) sera donc indispensable pour tout projet d'envergure dans le pays.

➤ Contribution des entreprises françaises au développement de l'économie tunisienne

le Service économique régional de Tunis en partenariat avec les Conseillers du commerce extérieur de la France en Tunisie a lancé un travail de réflexion en profondeur sur « [la contribution des entreprises françaises au développement de l'économie tunisienne](#) » Cette enquête, menée entre octobre 2022 et février 2023, auprès plus de 600 entreprises françaises implantées en Tunisie a été présentée le 9 mars à la résidence de France, en présence de l'ambassadeur de France en Tunisie André Parant.

Les principaux résultats montrent que :

- 1) Les entreprises françaises en Tunisie forment un tissu de PME, filiales à 80% de PME basées en France
- 2) Les entreprises françaises en Tunisie ont connu une dynamique de croissance entre 2016 et 2021
- 3) 54% des entreprises françaises en Tunisie opèrent dans l'industrie manufacturière
- 4) La production est principalement tournée vers l'export, avec 68% d'entreprises françaises au statut d'entreprise totalement exportatrice
- 5) 80% des entreprises françaises disposent d'une unité de production, principalement situées dans le grand Tunis
- 6) Les entreprises sont confrontées au jeu de la concurrence étrangère, principalement allemande et italienne
- 7) Les deux-tiers des entreprises françaises opèrent un transfert de technologie vers la Tunisie
- 8) Plus de deux-tiers des entreprises appliquent des normes et standards internationaux supérieurs aux exigences de la réglementation tunisienne actuelle.
- 9) La moitié des entreprises ont contribué à l'implantation de leurs prestataires et fournisseurs en Tunisie

- 10) Plus de la moitié des entreprises ont conclu des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur tunisien pour la formation
- 11) Avec des effectifs en hausse de 30% ces 5 dernières années et une part infime de personnel expatrié, les entreprises françaises jouent un rôle majeur dans la création d'emploi en Tunisie
- 12) Sans préjuger des tensions de recrutement dans certains secteurs, le taux de turnover est relativement peu élevé (11% par an), grâce à la stabilité des entreprises et un cadre de travail attrayant pour les employés.
- 13) 72% des entreprises françaises sont proactives en faveur de l'égalité homme-femme
- 14) 58% des entreprises apportent un soutien fort au développement durable
- 15) Enfin, la moitié des entreprises sont engagées contre la pauvreté et un-tiers en faveur du développement rural



Evènement

➤ Inauguration de la ligne E du Réseau ferroviaire rapide du Grand Tunis

L'inauguration de la première tranche de la ligne E du Réseau Ferroviaire Rapide (RFR) du Grand Tunis a eu lieu le 20 mars à la station de Bougatfa (Sidi Hassine Sijoumi), en présence du ministre des Transports, Rabii Majidi. Cette première tranche de 9 km reliera en 15 minutes, à raison d'un train toutes les 15 à 20 minutes, la gare de Tunis centre (gare de Barcelone) à la station de Bugatfa située dans la banlieue ouest de Tunis et desservira 6 stations : Saida Manoubia, Annajah, Etayaran, Ezzouhour, Hrairia et Bougatfa. Les travaux de la deuxième tranche reliant la station de Bougatfa à

Essijoumi (sud-ouest de la ville de Tunis) devraient être entamés prochainement selon le ministre.

Avec un coût total estimé à 1,9 Md, le projet du Réseau Ferroviaire Rapide (RFR) du Grand Tunis est l'un des plus grands projets d'infrastructures du pays.

Initiative urbaine aux dimensions à la fois sociale, économique et environnementale, le projet consiste en la création d'un réseau de trains rapides en site propre d'une longueur totale de 85 km composé de 5 lignes. Il doit permettre de mieux intégrer les populations les plus excentrées au système de transport de la ville et de décongestionner le réseau routier de l'agglomération aujourd'hui saturé.



Le projet, dont le démarrage remonte à 2010, a connu beaucoup de retards. La date de mise en service des deux premières lignes (D et E), qui constituent la première phase du projet, a été repoussée à plusieurs reprises (2017, fin 2018, fin 2019, fin 2020). Ces retards sont liés en partie aux effets directs et indirects de la révolution, aux difficultés financières rencontrées par les différents acteurs, et à la crise Covid.

Financé à hauteur de 40% par l'Etat tunisien, la première phase du projet a fait l'objet d'un fort soutien des bailleurs internationaux (392M EUR) : L'AFD (50M EUR) est le chef de file d'un groupement de bailleurs composé de la Banque européenne d'investissement (BEI) (202M EUR), la Banque allemande pour le développement et la reconstruction (KfW) (112M EUR) et l'Union Européenne (28M EUR). **Estimé à 550M EUR en 2008, le coût de la première phase du projet (lignes D et E) devrait finalement atteindre 586 M EUR du fait des coûts supplémentaires considérables engendrés par le retard cumulé des travaux.**

Les autorités entendent capitaliser sur cette inauguration pour redonner du souffle au projet et notamment débloquent la situation au niveau de la place du Bardo, dernier obstacle à la mise en service de la ligne D.

Une fois celle-ci terminée, les autorités souhaitent avancer rapidement sur la réalisation des travaux des autres lignes du réseau RFR en commençant par l'actualisation des études techniques nécessaires. La situation des finances publiques du pays devrait toutefois peser sur la réalisation du projet. Sans accord avec le FMI, les marges de manœuvre budgétaires de la Tunisie restent extrêmement contraintes.

➤ **Dialogue sur la souveraineté numérique entre les autorités françaises et tunisiennes le 7 mars 2023**

En application de la déclaration d'intention sur le numérique signée entre les autorités française et tunisiennes lors du Haut Conseil de coopération en juin 2021, un dialogue numérique a été organisé le 7 mars 2023 sur le thème de « la souveraineté numérique ». Il faisait suite à une première session organisée virtuellement le 16 juillet 2021 sur « la numérisation de l'administration ».

En introduction, le Ministre des Technologies de la Communication, M. Neji, a rappelé les 5 objectifs stratégiques de la stratégie cyber 2021-25 de la Tunisie : (i) piloter le cyber espace national ; (ii) prévenir les cyber-attaques ; (iii) renforcer la résilience ; (iv) soutenir la confiance numérique nationale et (v) rayonner dans le domaine du numérique. Adnene Trojette, co-président du dialogue, a présenté les quatre piliers de la souveraineté numérique en France : i) le régalién, qui suppose que l'Etat a les moyens de se défendre en cas de cyber attaques ; ii) l'économique et l'industriel, qui implique de lutter contre la fuite des cerveaux, de protéger son tissu économique pour éviter les rachats par l'étranger et d'être en capacité de développer le *cloud* en tant que filière ; iii) le juridique, avec des textes réglementaires souvent de niveau européen et un iv) un pilier coopération pour gérer le « commun numérique » et éviter qu'un Etat soit en situation de monopole.

Le premier axe du dialogue concernait la protection des infrastructures numériques stratégiques et la sécurisation des données de l'Etat. Avec quatre câbles sous-marins en utilisation et deux en construction, le gouvernement tunisien considère primordial de renforcer la protection des infrastructures stratégiques avec l'adoption d'un nouveau cadre juridique, voire la création d'une agence nationale dédiée. Aujourd'hui, l'administration tunisienne est couverte par le réseau privé RNIA et les citoyens bénéficient principalement des réseaux gérés par les opérateurs de télécommunication.

Par comparaison, en France, le réseau interministériel (RIE) a été lancé en 2012 afin de couvrir l'ensemble des services de l'Etat. L'Etat français est propriétaire de ses infrastructures numériques à travers le RIE et s'appuie sur des équipes ayant une grande maîtrise du réseau, ainsi que sur des opérateurs privés sur le volet liaison optique.

Le dialogue s'est ensuite concentré sur les enjeux économiques et industriels que constitue la protection des données des entreprises. La souveraineté représente parfois un obstacle pour ce secteur soumis à une forte concurrence, où certaines entreprises sont contraintes d'utiliser des outils étrangers pour des raisons de compétitivité. Dans ce cadre, le *cloud* répond à un triple enjeu. Un enjeu économique de filière (la part de marché des acteurs français est de 15%, contre 70% pour les américains). La stratégie française pour le *cloud* de 2021 est dotée de 670 MEUR afin de soutenir la construction de services *cloud*. Un enjeu de modernisation de l'Etat *via* digitalisation et la décarbonation. Enfin, (iii) un enjeu de souveraineté, le *cloud* d'un pays devant être régi par le droit local. A cet égard, il est important de contrôler la réversibilité de la solution technique utilisée, permettant le changement de fournisseur, les coûts de sortie et les règles dont dépend l'opérateur (interdiction de communiquer les données à une autorité étrangère sauf en cas de canaux d'entraide).



En Tunisie, Dataxion met à la disposition du secteur du numérique une infrastructure d'hébergement informatique comparable aux meilleurs standards européens pour développer l'écosystème cyber en Tunisie. En France, la protection des données sensibles des entreprises françaises est encadrée par une loi datant de 1968 amendée en 2022 pour contrer les législations extraterritoriales. Cependant, les entreprises industrielles sont souvent peu équipées en ressources humaines, réglementaires et informatiques et moins formées à

l'importance des données sensibles. Les experts français ont insisté sur l'importance de mettre en place un guichet unique pour faciliter les procédures administratives ou un cadre juridique permettant d'investir plus facilement dans les technologies de sécurité.

La dernière thématique abordée concernait la protection des données du citoyen. La protection des données en Tunisie est consacrée dans la loi organique de 2004, la première loi de ce type en région MENA et en Afrique. En France, cette problématique a émergé à la fin des années 70 avec l'établissement de principes transversaux indépendants des évolutions technologiques, définissant notamment la responsabilité des entreprises dans leur rapport aux données, et la création de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Il est toutefois difficile pour les autorités de tracer la frontière entre protection des données et leur exploitation pour développer un meilleur service. Pour informer les citoyens sur l'utilisation de leurs données, les experts français ont conseillé de miser sur la communication pour créer un climat de confiance ainsi que de se pencher sur la situation particulière de certains usagers (jeunes, illettrés, personnes âgées et vulnérables) afin de mieux les accompagner.

Dans le domaine de la santé, les données sont essentielles pour innover. Alors qu'il existe peu d'acteurs européens innovants dans le numérique, les experts préconisent de conditionner l'accès au marché *via* le respect à des règles de sécurité, d'interopérabilité, d'éthique et de transparence. La question de l'hébergement des données de santé est également un enjeu clé. La France doit s'aligner sur les règles européennes et rebasculer l'hébergement sur le territoire national ou européen, alors même que l'offre de *cloud* disponible est aujourd'hui insuffisante en Europe. Le dialogue s'est finalement conclu sur l'exemple de la vaccination COVID en Tunisie, gérée depuis une application. Etendre ce système à la médecine préventive pour constituer un dossier citoyen serait une option, sur le modèle français du carnet de santé numérique basé sur un identifiant unique, sous réserve de clarifier les questions d'anonymisation de ces données lors des échanges avec les industriels.

CALENDRIER ET INDICATEURS

Calendrier

Libye :

- Du 7 au 13 mai : Foire internationale de Tripoli
- Du 22 au 25 mai : Forum Libya Build
- Du 28 au 29 mai : Rencontres Sécurité civile Libye à Tripoli, organisées par Business France
- Du 5 au 8 juin : Libya Healthcare Exhibition
- Du 12 au 15 juin : Forum Shippex Libya

Tunisie :

- Du 30 au 31 mai : Rencontres Sécurité civile Tunisie à Tunis, organisées par Business France
- 7 juin : Rencontres d'affaires autour des solutions RH et la formation professionnelle, organisées par Business France, en partenariat avec l'ARFORGHE
- Du 13 au 14 juin : Second Forum du co-développement industriel France Tunisie, organisé par Business France
- 23 juin : remise du prix de la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-française de 2022 (prix de l'exportation, de l'innovation, de la meilleure start-up et du meilleur projet-mixte), candidature à envoyer à l'adresse hela.trifi@cftci.org avant le 15 mai 2023

France :

- 23 mai : Rencontres d'affaires France Tunisie 2023 à Paris, organisées par Business France
- Du 23 au 25 mai : Invitation d'acheteurs tunisiens au Salon SANTEXPO à Paris
- Du 14 au 17 juin : Invitations d'entreprises innovantes au Salon VIVATECH 2023
- 21 juin : Forum Energie de la Chambre de commerce franco-libyenne, au MEDEF à Paris.

Indicateurs

Indicateurs	Tunisie	Libye
Population	11 803 588 (2022)	6 850 000 (2022)
Croissance du PIB	+2,4% (2022) +1,6% (T4 2022)	+ 17,5% (2022)
PIB par habitant	3 760 USD (Décembre 2022)	6 390 USD (Décembre 2022)
Taux de chômage	15,2% (T4 2022)	19,6% (2021)
Taux d'inflation	10,3% (Mars 2023) 8,3 % (Sur l'année 2022)	3,4% (2022)
Taux d'intérêt directeur	8% (Mars 2023)	3,0% (Mars 2023)
Balance commerciale	-21,8 Md TND (-15,6% PIB) (2022)	21,7% PIB (2021)
Compte courant	-12,4 Md TND (-8,9% PIB) (2022)	26,5 Md LYD (2022)
Dette publique	79,4% PIB (2022)	83,0% PIB (2021)
Flux d'IDE	2, 214 Md TND (2022)	<i>Données indisponibles</i>
Production de pétrole brut	35 400 b/j (2022)	1,178 M b/j (T1 2023)
Indice de perception de la corruption	85^{ème}/180 (2022)	171^{ème}/180 (2022)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international